

# L'écho communal

Administration Communale d'Aubange

N°24 mai 2011



Les soirs d'été...



Commune d'Aubange  
Sept visages, une volonté

enfant répondit, pâmée - Sous la fourmillante careuse  
Les soirs d'été, sous l'oeil ardent des dévotions  
Quand l'opéra frémisse sous les grilles obscures  
Irradiant au pic des grilles mûres  
Les groupes noirs voyez-les  
Des maturités  
Ta voix tonne  
Tandis qu'en haut rougisse une annonce d'ibled  
le songe que l'hiver rigera le Tibet  
D'eau propre qui bruit, apaisant l'onde humaine,  
Et que l'âpre aquilon n'épargne aucune veine.

A. Rimbaud

L'Echo Communal  
mai 2011

**Editeur responsable**  
Christian BINET

**Rédaction**

Jean-Paul DONDELINGER  
Tomaso ANTONACCI  
Christian BINET  
Hervé SPOIDEN  
Jean-Paul DAUVENT  
et les intervenants :  
institutions fédérales,  
club et associations

**Graphisme**

Hervé SPOIDEN

**Photos et illustrations**

Hervé SPOIDEN  
Jean-Paul DAUVENT  
Banque d'image de la  
Région Wallonne  
Phillipe GELUCK

**Imprimeur**

Imprimerie Lorgé



**Editorial**

*Un budget 2011 difficile, mais en équilibre, sans toucher aux taxes principales* 3

**Zone de Police**

*Une voiture sûre pour le grand départ* 7

**Société :**

*Stérilisation des chats domestiques* 9

*Les amis du rail Halanzy!* 9

*Service Accueil et Prévention : Bilan d'activités 2007-2010* 12

**Environnement / Propreté**

*Quelles solutions pour les déchets d'amiante-ciment ?* 14

*Opération « Communes et rivières propres »* 15

**Jeunesse / Enseignement**

*Nos écoles communales* 17

**Activités JEUNESSE été 2011** 18

**Culture / Evénement :**

*Bougeotte 2011 : Associations, faites vous impérativement connaître !* 24

**Politique :**

*Conseils communaux des 23 décembre 2010 et 7 février, 14 mars 2011* 27

**Bibliothèques**

*Règlement du prix littéraire Jean LEBON 2011* 27

**Etat civil**

28

**Société :**

*Le Médiateur de la Région wallonne* 29

**Sport**

*Tous en baskets pour battre la maladie* 30



**POUR RAPPEL :**  
Il est strictement défendu de laisser les chiens déféquer sur les trottoirs et accotements. En cas d'infraction le montant de l'amende est de 50 € (règlement de police administrative).

**Fermeture**  
exceptionnelle de tous les **parcs à conteneurs** le vendredi 17 juin 2011

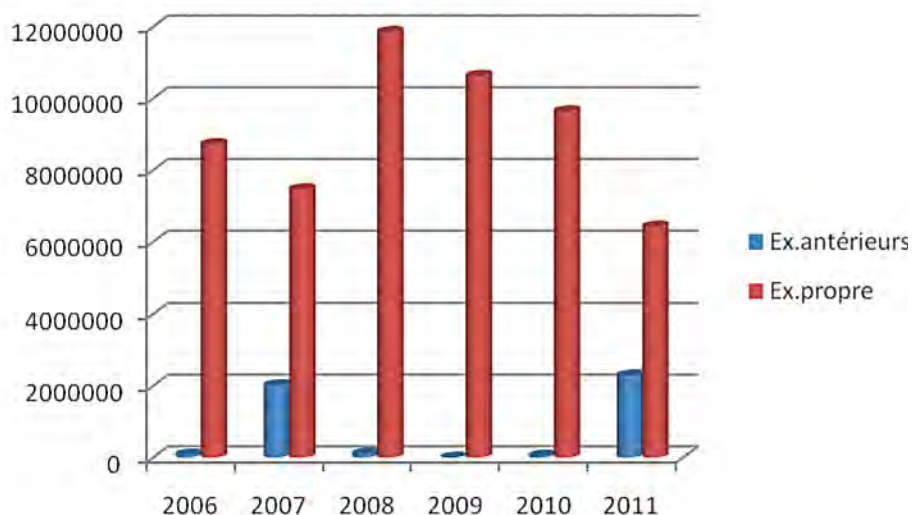


## UN BUDGET 2011 DIFFICILE, MAIS EN ÉQUILIBRE, SANS TOUCHER AUX TAXES PRINCIPALES

Lors de la présentation du budget 2011 devant le Conseil communal, le Collège se réjouissait d'avoir clôturé celui-ci avec un léger boni à l'exercice propre. Depuis, la Tutelle régionale a apporté quelques corrections relatives notamment au remboursement de notre dette. Ces corrections entraînent un léger déficit (10.000 €). Celui-ci est cependant annulé par les bonis des exercices antérieurs. A ce stade, rien d'alarmant.

Malgré un contexte financier difficile, nous parvenons une fois de plus, à prévoir les dépenses et les recettes pour 2011 sans aller dans la poche de nos concitoyens et sans augmenter ni l'impôt foncier, ni l'impôt des personnes physiques. Pour obtenir ce résultat, nous avons :

- fortement comprimé notre budget extraordinaire;
- recherché au budget ordinaire (les dépenses courantes) toutes les économies nouvelles encore possibles;
- été très prudents dans notre politique d'embauche, en ne créant pas de nouveaux services et en ne remplaçant les départs en pension que si cela s'avérait strictement indispensable au bon fonctionnement des services.



Le budget extraordinaire revu à la baisse

Les années qui suivent ne seront pas simples. Et ce, pour diverses raisons :

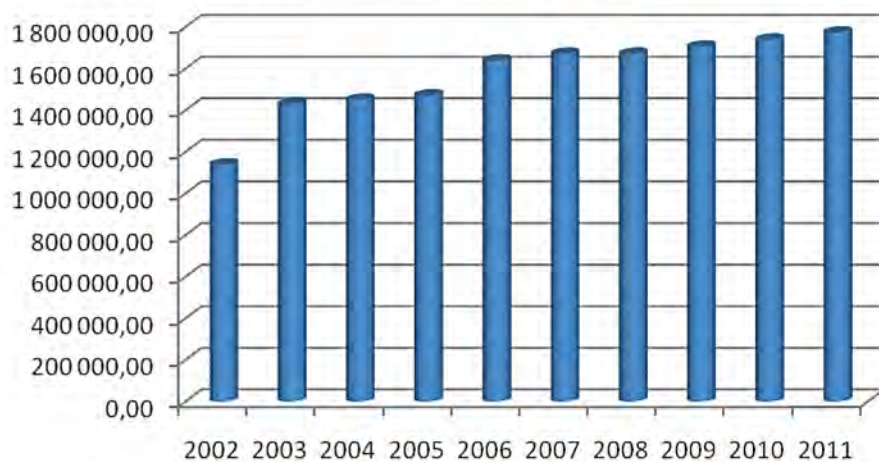
- **La crise financière internationale** continuera encore de faire subir ses effets sur nos finances communales. Un seul exemple : cela fait maintenant trois ans que nous ne touchons plus aucune dividende de nos participations en DEXIA, qui a remplacé l'ancien Crédit Communal, la banque historique des communes.
- La **hausse exponentielle du prix des énergies** va peser lourdement sur nos factures.



- **La crise politique belge** qui n'en finit pas. Non seulement, un gouvernement en affaires courantes, même s'il fait plutôt du bon travail, ne peut prendre les indispensables décisions budgétaires qu'imposera l'Europe. Mais, surtout, la crise non résolue mine la confiance des investisseurs dans notre Etat. Et les marchés financiers qui risquent demain (très bientôt) de nous faire payer cher nos attermoissements. Le crédit va se resserrer pour tous, y compris les communes.
- **L'augmentation des difficultés économiques** de nombre de nos concitoyens va accentuer la demande sociale, voire sécuritaire. (Des hausses d'interventions communales dans les budgets du CPAS et de la Zone de Police sont à attendre). Il faut y faire face, équitablement mais fermement.
- Enfin, **les premiers signes d'une inflation** qui redémarre et qui va vraisemblablement pousser les taux d'intérêt à la hausse.

Comme vous pouvez le voir, et nous le constatons tous les jours, les pouvoirs locaux sont aujourd'hui largement tributaires de l'environnement macro-économique, voire de la situation géopolitique internationale.

Evolution de la dotation à la Z.P.



Les défis qui nous attendent sont colossaux. Mais le Collège est fermement déterminé à les affronter. Et ce sans pratiquer la langue de bois, en disant au citoyen, en vous disant toute la vérité, sans cacher les difficultés. Si nous parvenons à les surmonter, nous n'en aurons que plus le sentiment du devoir accompli, au service de notre commune et de ses habitants.

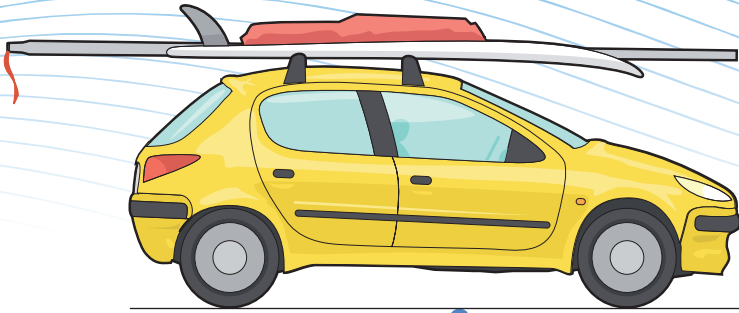
Pour ne pas clore cet éditorial sur une note pessimiste, je voudrais insister sur les motifs de satisfaction que nous avons déjà. En effet, nous possédons les armes qui nous permettront d'affronter demain :

- une Agence de Développement local dont les projets sont prometteurs;
- un Plan de Cohésion Sociale qui porte ses premiers fruits;
- le projet de Rénovation Urbaine d'Athus dont le travail de réflexion entre dans sa phase décisionnelle;
- des investissements colossaux qui se terminent (Clémarais, Bibliothèque centrale, ...)
- d'autres qui se préparent (Centre Sportif d'Athus; aménagement du crassier de Halanzu,..)

Tous ces projets ne sont cependant possibles que si l'adhésion citoyenne augmente.

La critique est aisée (nous en faisons l'expérience tous les jours) mais la participation à l'amélioration des choses est bien plus essentielle. Pour le bien-être de tous. C'est d'ailleurs là, vous le savez, notre seule raison de poursuivre les efforts entamés.





# Une voiture sûre pour le grand départ

## LA SÉCURITÉ SUR LA ROUTE DES VACANCES

- ✓ Un long trajet en voiture ne s'improvise pas. Avant de partir, grâce aux conseils de la Prévention Routière, faites le point sur toutes les vérifications indispensables pour votre véhicule.

## REGLE DE BASE.

- ✓ Évitez de laisser votre voiture sans entretien durant toute une année, en vous disant qu'une seule visite juste avant les vacances sera bien suffisante. Il est préférable de faire un entretien régulier et préventif plutôt qu'une grosse révision qui peut devenir coûteuse si vous avez tardé à changer une petite pièce, une courroie... et que cela a provoqué l'usure d'autres pièces plus importantes.

## LES ROUES ET LES PNEUS.

- ✓ Corrigez la pression des pneus. Si vous devez faire une longue route, il est conseillé de légèrement augmenter la pression habituelle de 0,1 à 0,2 bar. Regardez aussi l'usure des pneus. Elle doit être régulière et identique sur les quatre, et la profondeur des sculptures ne doit pas être inférieure à 3 mm. Si les témoins d'usure sont apparents, remplacez vos pneus avant de partir. Si vos roues ont été équilibrées, vérifiez aussi que les plombs soient toujours présents sur celles-ci.

## LE FREINAGE.

- ✓ Votre sécurité est en jeu, faites contrôler l'usure des plaquettes et des disques de freins à l'avant, ainsi que les garnitures de freins arrière. Le liquide du circuit de freinage ne doit pas avoir plus de deux ans.

## LA VISIBILITE.

- ✓ Vérifiez que votre pare-brise n'a pas de fissure ou de trace de choc. Changez vos balais d'essuie-glaces avant et arrière s'ils sont usés ou fendillés. Vous aurez une meilleure visibilité et vous éviterez de rayer votre pare-brise avec des balais hors d'usage.

## LE KIT DE SECURITE ROUTIERE.

- ✓ Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008, la présence dans tous les véhicules d'un kit de sécurité routière, comprenant 1 triangle de pré-signalisation et 1 gilet réfléchissant, est obligatoire.

## LA SIGNALISATION.

- ✓ Assurez-vous d'avoir des ampoules de rechange pour les phares et faites des essais avec votre système d'éclairage : feux de position, stop, clignotants... Vos deux plaques minéralogiques doivent être aussi bien lisibles.

## LES NIVEAUX.

- ✓ Vérifiez et faites l'appoint si nécessaire pour les niveaux d'huile moteur, liquide de frein, liquide de refroidissement, liquide lave-glace. Leurs réservoirs sont transparents pour permettre d'effectuer un contrôle visuel rapide. Pour que le produit ne perde pas de son efficacité, il faut changer intégralement le liquide de frein tous les deux ans, et le liquide de refroidissement tous les 4/5 ans.

## SI VOUS VOYAGEZ EN EUROPE.

- ✓ Renseignez-vous pour savoir si votre équipement est conforme car le code de la route est loin d'être uniforme sur le vieux continent.
- ✓ Dans la plupart des pays de l'Union Européenne, une trousse de premier secours est obligatoire dans les véhicules.
- ✓ L'allumage des feux de croisement de jour pour tous les véhicules, notamment dans les pays de l'Est de l'Europe (Autriche, Croatie, République Tchèque).

## SUR LA ROUTE DES VACANCES PRENEZ VOTRE TEMPS.

- ✓ N'oubliez pas qu'il est nécessaire de vous arrêter toutes les deux heures, de vous détendre, vous aérer, marcher un peu, même lorsque vous êtes sur la route du retour des vacances et pressé de rentrer à la maison.



Police

Zone de police Sud-Luxembourg :  
Aubange / Messancy / Musson /  
Saint-léger

# LIMITATIONS DE VITESSE ET TAUX LIMITES D'ALCOOL PAR PAYS

PAYS	VOITURE SEULE			VOITURE + REMORQUE			TAUX D'ALCOOL g/l
	AGGLO /	HORS AGGLO /	AUTOROUTES	AGGLO /	HORS AGGLO /	AUTOROUTES	
<b>Albanie</b>	40	80	----	30	50	----	0,0
<b>Allemagne</b>	50	100	130	50	80	80	0,5
<b>Autriche</b>	50	100	130 <sup>6</sup>	50	100/80	100	0,5
<b>Belgique</b>	50	90/120 <sup>5</sup>	120	50	90/120 <sup>5</sup>	120	0,5
<b>Bosnie</b>	60	80	120	60	60	---	0,5
<b>Bulgarie</b>	50	90	120	50	70	120	0,5
<b>Chypre</b>	50	80	100	50	80	100	0,9
<b>Croatie</b>	50	90/100 <sup>3</sup>	130	50	80	80	0,5
<b>Danemark</b>	50	80	110	50	70	80	0,5
<b>Espagne</b>	50	90/100	120	50	70/80	90	0,5
<b>Estonie</b>	50	90/110 <sup>3</sup>	110	50	90/110 <sup>3</sup>	110	0,0
<b>Finlande</b>	50	80/100 <sup>3</sup>	120	50	80	80	0,5
<b>France</b>	50	90/100 <sup>3</sup> /7/8	130	50	90/110 <sup>3</sup>	130	0,5
<b>Grèce</b>	50	90/110 <sup>3</sup>	120	50	80	80	0,5
<b>Hongrie</b>	50	90/110 <sup>3</sup>	130	50	70	80	0,0
<b>Irlande</b>	50	80/100 <sup>3</sup>	120	50	80	80	0,8
<b>Islande</b>	50	90/110 <sup>3</sup>	----	50	80	----	0,5
<b>Italie</b>	50	90/110 <sup>3</sup>	130	50	70	80	0,5
<b>Lettonie</b>	50	90/110 <sup>3</sup>	110	50	90/110 <sup>3</sup>	110	0,5
<b>Lituanie</b>	50	90	110	50	90	110	0,5
<b>Luxembourg</b>	50	90	130 <sup>9</sup>	50	75	90 <sup>9</sup>	0,8
<b>Macédoine</b>	60	80/100 <sup>3</sup>	120	50-60	80	80	0,5
<b>Norvège</b>	50	80/90 <sup>3</sup>	90-100	50	80	80	0,2
<b>Pays-Bas</b>	50	80/100 <sup>3</sup>	120	50	80	80	0,5
<b>Pologne</b>	50 <sup>4</sup>	90/110 <sup>3</sup>	130	50 <sup>4</sup>	70/80 <sup>3</sup>	80	0,2
<b>Portugal</b>	50	90/100 <sup>3</sup>	120/90 <sup>4</sup>	50	70/80 <sup>3</sup>	100	0,5
<b>Rép.slovaque</b>	60	90	130	60	80	80	0,0
<b>Rép.tchèque</b>	50	90	130	50	80	80	0,0
<b>Roumanie</b>	50	90/120 <sup>3</sup>	120	50	90/120 <sup>3</sup>	120	0,0
<b>Royaume Uni</b>	48	96	112	48	80/96 <sup>3</sup>	96	0,8
<b>Russie</b>	60	90/110 <sup>3</sup>	110	60	70/90 <sup>3</sup>	90	0,0
<b>Serbie</b>	60	80/100 <sup>3</sup>	120	60	80	80	0,5
<b>Slovénie</b>	50	90/100	130	50	80	80	0,5
<b>Suède</b>	50	70/90 <sup>3</sup>	110	50	70/80 <sup>3</sup>	80	0,2
<b>Suisse</b>	50	80/100 <sup>3</sup>	120	50	80	80	0,5
<b>Turquie</b>	50	90	120	40	80	110	0,5/10
<b>Ukraine</b>	60	90/110 <sup>3</sup>	130	60	80	80	0,0

1 Limitation de vitesse recommandée

2 Si la masse de la remorque dépasse 750 kg

3 Sur routes à 4 voies dont 2 dans chaque sens

4 60 km/h de 23H00 à 05H00

5 120 km/h sur routes à 4 voies dont 2 dans chaque sens et séparées par une bande centrale

6 110 km/h entre 22H00 et 05H00 sur les autoroutes A10 / A12 / A13 et A14

7 Par temps de pluie et autres précipitations : - 110 km/h sur les autoroutes - 100 km/h sur les sections d'autoroute situées en zone

d'habitat dense et sur les routes à deux chaussées séparées par une bande centrale - 80 km/h sur les autres routes

8 Pour les nouveaux conducteurs : - 80 km/h sur les routes - 100 km/h sur les voies express - 110 km/h sur les autoroutes pendant les deux premières années

9 En cas de pluie ou autres précipitations : - 110 km/h pour voiture seule - 75 km/h pour voiture + remorque

10 La limite de 0,5 g/l ne s'applique qu'aux conducteurs de véhicules de tourisme sans caravane et sans remorque. Dans les autres cas, la limite est de 0,0 g/l.







# Stérilisation des chats domestiques

Les chats se multiplient au même rythme que les lapins. A l'âge de 6 mois, une femelle est déjà fertile et elle peut avoir jusque 3 portées par an !

Il est très important que vous, particuliers, propriétaires d'un chat domestique, preniez vos responsabilités. Agissez en « bon père de famille » et faites opérer votre chat.

Dans sa vie, une femelle aura une centaine de chatons et il est impossible de trouver des adoptants pour autant de chatons. Que se passera-t-il avec les chatons que vous n'arriverez pas à faire adopter ? Seront-ils euthanasiés, noyés, abandonnés, ... ?

Si vous laissez votre chatte continuer à avoir des petits vous êtes en partie responsable du problème lié aux chats errants qui se multiplient. Les chatons deviennent sauvages faute de ne pas avoir connu la présence humaine.

Il est important que les mâles soient castrés. Quand ils marquent leur territoire, leur odeur est très désagréable et ce n'est pas chez vous mais chez vos voisins, que votre matou laissera la preuve de son passage. Sans parler des nuisances liées aux concerts nocturnes des combats entre mâles à la période des amours.

Alors, par civisme et pour votre propre bien-être, soyez attentif à ce message.



## Votre abonnement de train chez les Amis du Rail Halanzy



### Renseignements :

#### ARH

14 rue du Bois,  
6792 HALANZY

0476 67 03 51 ou

063 67 52 57 (après 18h00)

Le guichet de la gare de Halanzy (tél. : 063 22 11 75), tenu par les bénévoles de l'association, est accessible tous les mardis et vendredis entre 18h00 et 20h15.

Si vous habitez Halanzy, Aubange, Musson, ou une commune frontalière et que vous n'avez pas la possibilité de vous rendre aux gares d'Arlon ou Virton, les Amis du Rail Halanzy se proposent de faire les démarches à votre place pour la confection de votre abonnement ou son renouvellement.





# LES Estivales Athus

du commerce

25 - 26  
juin 2011

ROCK'n BRÜLL  
FESTIVAL



FOLK  
AMBIANCE

## Animations :

- Démonstration canine
- Artistes de rue
- Fête foraine
- Château gonflable
- Grimages
- Activités sportives

Lés Décallés, Queen's Vision,  
Cribless, Ludo Prel, Doc Jo,  
Jesse Gee et bien d'autres...



Zone de police Sud-Luxembourg :  
Aubange | Messancy | Musson |  
Saint-léger



Service Accueil et Prévention

# BILAN D'ACTIVITÉS 2007-2010



Service public actif en matière d'assuétudes  
et de toxicodépendance

**SOUTIEN** : suivis familiaux et Groupe d'Entraide Parents

**AIDES** : accueil individuel des usagers et orientation  
thérapeutique ou médicale

**PRÉVENTION** : actions préventives diverses  
et information spécifique « Drogues »

Michaël MATHIEU : tél : 063 / 38 87 16

**Le bilan du plan 2007-2010 est clairement positif ! Bien que nous ayons dû nous résoudre à diminuer nos activités de terrain dès la fin 2009 afin d'entreprendre la rédaction de l'imposant Diagnostic Local, nécessaire à la reconduction des subsides au-delà de 2010, nous sommes parvenus à maintenir un niveau de disponibilité plus qu'honorable vis-à-vis du public.**

Les données chiffrées qui figurent ci-dessous parlent d'elles-mêmes. Avec une moyenne de 180 personnes différentes ayant bénéficié d'une prise en charge individuelle ou familiale et une centaine d'interventions enregistrées mensuellement pour assurer ces suivis, on peut dire que le problème des consommations abusives reste un sujet sensible et que le travail ne manque pas. Surtout lorsqu'on sait qu'à cela s'ajoutent encore environ 500 personnes qui ont pu profiter chaque année d'une information spécifique lors d'une conférence, d'un module de sensibilisation ou d'une soirée-débat sur les assuétudes.

Pour en revenir aux principaux bénéficiaires de notre aide, lorsqu'on analyse transversalement les paramètres dont nous disposons, on constate que l'âge des usagers se situe dans une fourchette qui s'étend de 15 à 55 ans mais que la majorité d'entre eux ont entre 17 et 30 ans (73% en 2009).

Ils sont désormais près de 70% à consommer régulièrement une des trois substances considérées comme les plus addictives (Héroïne, Cocaïne, Alcool). Ils comptent également de nombreux fumeurs de tabac (près de 65%) et des consommateurs de cannabis (63%) qui se font d'ailleurs plus présents depuis 2009.

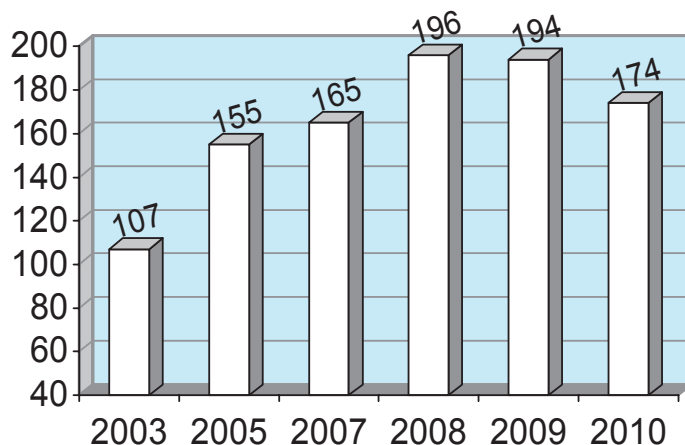
Cette dernière constatation peut être mise en parallèle avec l'accentuation de la présence des polyconsommateurs pour lesquels le cannabis, tout comme l'alcool, reste un produit secondaire fréquent. En effet, si comme précédemment plus d'un usager sur deux consomme simultanément un ou deux autres produits psychotropes en plus du stupéfiant principal, la proportion des polyconsommateurs se hisse désormais à 68% (contre 54% en 2008), ce qui explique les différentes tendances enregistrées à la hausse dans les consommations alors que dans l'absolu le nombre de consommateurs concernés se

maintient à environ 80.

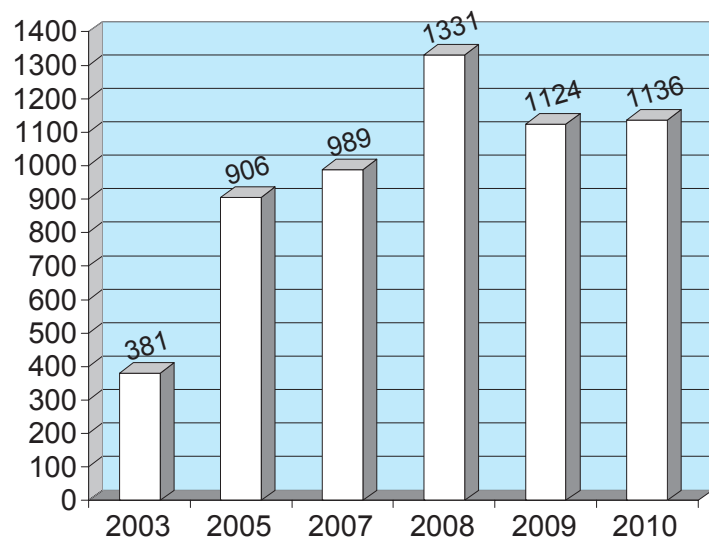
Comme c'est souvent le cas dans la population présentant des problèmes de toxicodépendance, on retrouve une proportion plus forte d'hommes que de femmes (1/3) malgré un tassement de cette réalité se marquant depuis plus de trois ans.

La majeure partie des demandes d'aide qui aboutissent au SAP concernent, en usage principal, la consommation d'héroïne (34%), d'alcool (29%) de cannabis (26%) et de cocaïne (8%).

Total des personnes en contacts individuels  
ou familiaux avec le SAP

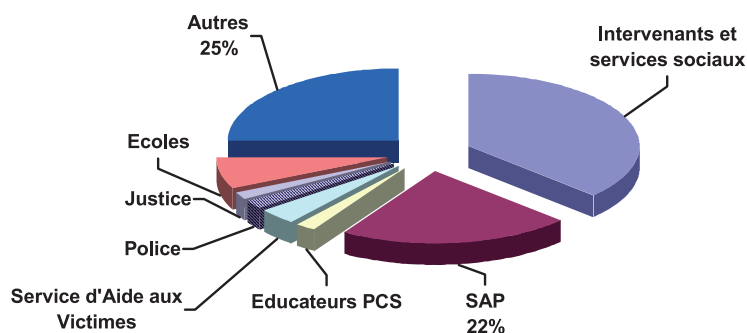


Nombre d'interventions enregistrées



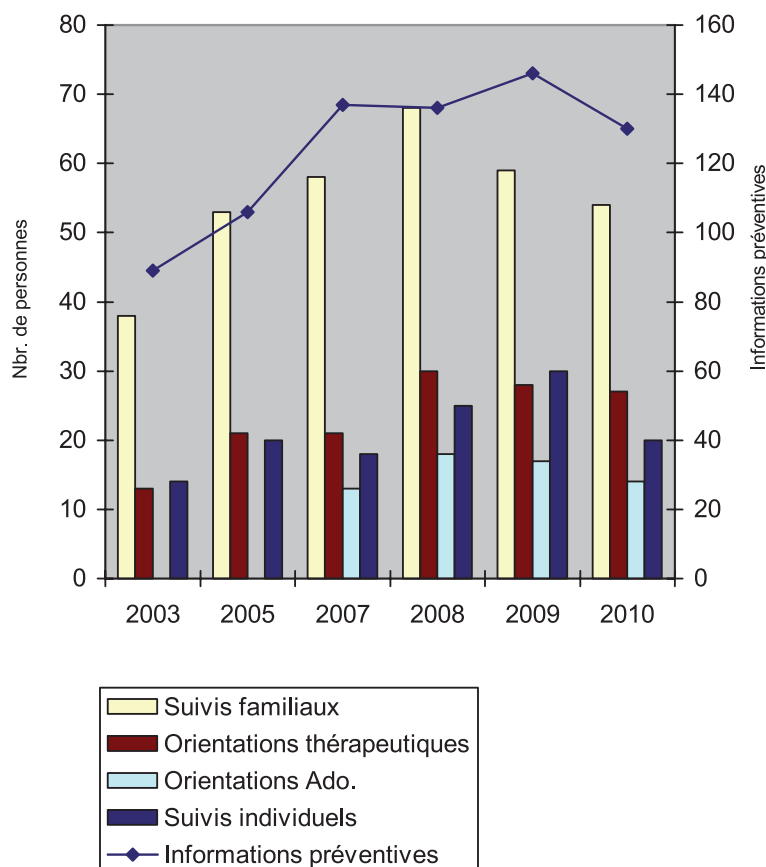
La principale source de relais est logiquement constituée des intervenants sociaux locaux (CPAS, Aide à la Jeunesse, travailleurs sociaux divers, etc.) qui approche les 40%. Parmi ceux-ci nous pouvons souligner l'importance jouée par les médecins généralistes puisqu'ils sont à l'origine de l'orientation d'un patient sur cinq pris en charge par le service depuis 2003.

### Source des relais vers le SAP depuis sa création



Les suivis familiaux et les interventions préventives sont en évolution plus ou moins constante depuis 2003, avec une tendance à la diminution en 2010 et un pic en 2008 qui fut une année particulièrement chargée en termes de demandes d'aide. Les orientations thérapeutiques accusent la même tendance mais semblent stabilisées. Quant aux suivis individuels, ils sont plus fluctuants et sont les premiers à pâtir du surcroît de travail en matière de Coordination et d'obligations administratives comme on peut le voir pour 2010 sur le graphique à droite.

### Evolution des différents types d'interventions



Quoiqu'il adviene, nous poursuivrons notre travail de terrain afin d'apporter notre aide aux familles et aux personnes en difficultés.

Nous vous remercions pour votre confiance et vous donnons rendez-vous prochainement pour une nouvelle rubrique thématique « Pour en finir avec les idées reçues ».

**Vous vous posez des questions sur votre consommation d'alcool ou celle d'un proche ?**

Dans le cadre des plans stratégiques de sécurité et de prévention des communes d'Arlon et d'Aubange,

**Jean Mertens, Conseiller en Alcoologie formé à l'AREAT Euro-Conseil \*, est à votre écoute en toute discrétion.**

**Sur rendez-vous :** les mardis et jeudis matin de 9h00 à 12h00, et le Mardi soir de 17h00 à 20h00

au service ESPAS, 40 rue de la caserne (angle de la rue de Seymerich) à 6700 ARLON

**Permanence :** le Jeudi après-midi de 14h00 à 19h00 sur le site de la polyclinique Belle-Vue, 39 avenue de la Libération à 6791 Athus

**Les consultations sont gratuites !**

**Tél. : 0495/22 33 24**

(\*) Association pour la Recherche et l'Enseignement en Alcoologie et sur les Toxicomanies (France)



## ENVIRONNEMENT

### Quelles SOLUTIONS pour les déchets d'AMIANTE-ciment ?

En tant que particulier, vous pouvez dorénavant apporter les déchets d'amiante-ciment au **parc à conteneurs**.

Coût : 9,50 € \*, le sac de 140 litres à double paroi, en vente dans chacun des 5 centres Idelux repris ci-dessous.

#### Les obligations légales :

Les déchets d'amiante-ciment sont des déchets dangereux. Vu les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, ils doivent être conditionnés de manière spécifique et confiés à une filière agréée.

#### Les déchets concernés :

- les ardoises artificielles ;
- les plaques ondulées ;
- les anciennes conduites ou tuyaux ;
- les panneaux de revêtement ;
- les pots de fleurs ;
- ...



### Solutions pour les particuliers :

**1. Pour les petites quantités**, vous pouvez déposer les déchets d'amiante-ciment au parc à conteneurs pour autant qu'ils soient emballés dans des sacs à double paroi, fermés. Ces sacs de 140 litres sont en vente sur chacun des 5 centres Idelux (coût : 9,50 € /sac \*, ce prix comprend également les coûts d'élimination de l'amiante).

**2. Pour des quantités plus importantes** ou des déchets de **grandes dimensions**, 3 contenants sont disponibles (à ces prix, il convient d'ajouter 109,00 € / To tvac\* - coût d'élimination) :

- le big bag de 1 m<sup>3</sup> : 9,30 € / big bag tvac\* ;
- le dépôt bag «tôles ondulées» : 17,20 € / d. bag tvac\* ;
- le dépôt bag «grand volume» de 10 m<sup>3</sup> : 87 € / d. bag tvac\*.

Ces contenants sont aussi disponibles dans les 5 centres Idelux. Une fois remplis, ces contenants ne peuvent pas être déposés au parc à conteneurs, ils doivent être rapportés dans un des 5 centres Idelux.

### Solutions pour les PME :

Les contenants sont disponibles dans chacun des 5 centres Idelux :

- Solution forfaitaire : le sac «double paroi» de 140 litres : 9,50 € /sac tvac\* (coût élimination compris)
- Solution «au poids» :
  - le big bag de 1 m<sup>3</sup> : 9,30 € / big bag tvac\* ;
  - le dépôt bag «tôles ondulées» : 17,20 € / d. bag tvac\* ;
  - le dépôt bag «grand volume» de 10 m<sup>3</sup> : 87 € / d. bag tvac\* ;
- + coût d'élimination : 109,00 € / To tvac\*.



Une fois remplis, ces contenants ne peuvent pas être déposés au parc à conteneurs, ils doivent être rapportés dans un des 5 centres Idelux.

#### 5 centres Idelux à votre service :

- Bertrix - parc à conteneurs - lieu-dit «Le Rouvrou» : 061 41 11 77
- Habay - centre de traitement - zoning des Coeuvin : 063 42 00 44
- Manhay - station de transfert - zoning industriel de Dochamps : 080 41 85 13
- Saint-Vith - hall de tri - zoning industriel II : 080 22 63 14
- Tenneville - centre de traitement - route de Beausaint, n°3 à Champlon : 084 45 01 11



L'opération « Communes et rivières propres » s'est déroulée du 2 au 9 avril et a mobilisé plus de 300 personnes dont beaucoup d'enfants. Celle-ci a permis le ramassage de 85 sacs de déchets et d'encombrants de tout gabarit. L'Administration Communale tient encore à remercier ces volontaires. Que leur travail serve d'exemple et soit relayé par toute notre population.









# Nos écoles communales

Nous accueillons les enfants de la maternelle à la 6<sup>ème</sup> primaire. Outre les cours obligatoires, un cours de psychomotricité dispensé par des professeurs de gymnastique est organisé à raison de deux périodes/semaine pour tous les enfants de nos classes maternelles. A Aubange (Avenue de la Gare et Bikini), les élèves peuvent bénéficier d'un cours d'allemand dès la maternelle à raison de 1 h/semaine. Certaines classes sont jumelées avec des écoles de Trèves. A Rachecourt et Aix-sur-Cloie, c'est un cours d'anglais qui est organisé dès la 1<sup>ère</sup> primaire à raison d'1h/semaine.

Les enfants peuvent profiter d'un équipement informatique afin de s'initier aux nouvelles technologies.

Il est aussi possible d'étudier et faire ses devoirs sur place après les heures de cours sous la supervision d'une personne responsable et formée. En ce qui concerne les activités physiques, les écoles communales disposent de la piscine d'Athus pour les cours de natation et des halls sportifs de Clémaraïs et d'Athus pour l'éducation physique.

Des classes vertes (musique, métiers du cirque, sport, initiation à la ville, ...) et des classes-sorties (musées, théâtres, expositions, les corps de métier, ...) sont aussi organisées au cours de l'année scolaire dans toutes les implantations.

## Ecole communale d'Aubange

### ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

Directrice : Mme VILMUS Mireille

> ADRESSE : Avenue de la Gare, 39  
Tél. : 063 / 38 94 28  
GSM : 0474 / 98 98 21  
Fax : 063 / 38 34 42  
Mail : [ecolecommunale.aubange@publilink.com](mailto:ecolecommunale.aubange@publilink.com)

> ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE :  
le matin, de 7h à 8h20  
l'après-école, de 15h20 à 18h30



## Ecole communale d'Aix-sur-Cloie

### ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

Directrice : Mme VILMUS Mireille

> ADRESSE : Rue Reifenberg, 11  
Tél. : 063 / 38 51 90

> ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE :  
le matin, de 7h à 8h20  
l'après-école, de 15h20 à 18h30



## Ecole communale de Rachecourt

### ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Directeur : M. ROUARD Benoît

> ADRESSE : Rue de l'Atre, 149  
Tél. : 063 / 67 50 27  
Mail : [epcrachecourt@yahoo.fr](mailto:epcrachecourt@yahoo.fr)

> ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE :  
le matin, de 7h à 8h20  
l'après-école, de 15h20 à 18h30



## Ecole communale de Bikini

### ENSEIGNEMENT MATERNEL

Directrice : Mme VILMUS Mireille

> ADRESSE : Rue de la Cité, 4  
Tél. : 063 / 38 78 95

> ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE :  
le matin, de 7h à 8h20  
l'après-école, de 15h20 à 18h30

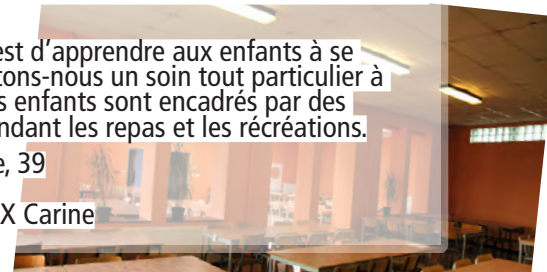


## Restaurant des écoles

Chaque jour une équipe dynamique s'active en cuisine pour mitonner plus de 250 repas chauds qui seront servis dans les différentes entités communales scolaires.

Notre préoccupation première est d'apprendre aux enfants à se nourrir correctement. Aussi portons-nous un soin tout particulier à l'élaboration de nos menus. Les enfants sont encadrés par des accueillantes extra-scolaires pendant les repas et les récréations.

> ADRESSE : Avenue de la Gare, 39  
Tél. : 063 / 38 37 58  
Responsable : Mme BECHOUX Carine



Accueil extra-scolaire  
Le mercredi après-midi,  
des activités sont organisées  
sur Halanzy et Aubange de 12  
à 18h30.



# Activités jeunesse été 2011



## PLAINES DE VACANCES COMMUNALES

**Du lundi 4  
au vendredi 29 juillet**  
(fermé les 21 et 22 juillet)

Plaines agréées et subsidiées par l'ONE

### ATHUS

**Joli-Bois** : (pavillon du Joli-Bois rue de la piscine) 7 - 12 ans

**Home Lorrain** : (école du Home Lorrain rue Jean Jaurès) 2½ - 6 ans

### AUBANGE

**Ecole communale** : (rue du stade)  
5 - 12 ans

**Bikini** : (école communale rue de la cité)  
2½ - 4 ans

### AIX-SUR-CLOIE

**école communale** : (rue Reifenberg)  
2½ - 12 ans

### BATTINCOURT

**Salle Odysée** : 2½ - 12 ans

### HALANZY

**Ancien Hôtel de ville** : (Grand-Place)  
6 - 12 ans

### ADOPLAINES

**Aubange** : (ancien CPAS, 3 rue du Village) 12 - 15 ans

## Informations pratiques

#### **HORAIRE** :

8h30 – 16h30 (accueil dès 8h)

#### **PRIX** :

1€/jour ; repas chaud 2.5€

#### **RAMASSAGE EN BUS à Athus**

(horaire sur demande)

#### **PREVOIR** :

vêtements pouvant être salis ; vêtements de rechange, doudous, tétine, langes (pour les petits) ; deux collations et des boissons en suffisance

#### **RENSEIGNEMENTS**

Sandrine SCHMITZ (accueil extrascolaire) :  
063/38.12.76 - 0478/22.62.90

Nathalie HEYARD (service Jeunesse) :  
063/38.09.50 - 0477/98.22.14

Josiane SCALCON  
(administration communale d'Aubange - accueil) : 063/38.12.50



# Fiche d'inscription plaines de vacances communales

PLAINE DE :

ENFANT : nom et prénom :

Date de naissance :

Age :

Adresse :

N° tél :

N° carte SIS :

TUTEUR LEGAL : Lien de parenté :

PERE : nom et prénom :

N° tél en journée :

MERE : nom et prénom :

N° tél en journée :

AUTRE(S) PERSONNE(S) AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT :

Nom et prénom :

N° tél en journée :

Nom et prénom :

N° tél en journée :

PERSONNE(S) A APPELER EN CAS D'URGENCE :

Nom et prénom :

N° tél en journée :

Nom et prénom :

N° tél en journée :

MEDECIN TRAITANT :

Nom et prénom :

N° tél en journée :

INFORMATIONS MEDICALES : L'enfant est-il atteint de (cocher)

Diabète  Asthme  Epilepsie  Handicap moteur  Handicap mental  Incontinence  Allergies alimentaires :

Allergies médicaments :

Autres allergies :

- L'enfant est-il vacciné contre le tétanos ? OUI - NON /
- Date du dernier vaccin :
- Porte-t-il des lunettes ? OUI – NON / un appareil auditif ? OUI – NON

ACTIVITES / LOISIRS :

- L'enfant peut-il aller à la piscine ? OUI – NON. Si OUI, a-t-il besoin de brassards ?
- Peut-il participer à toutes les activités ? OUI – NON. Si NON, lesquelles ?

AUTORISATIONS PARENTALES :

L'équipe des plaines est autorisée à :

- Appeler le médecin traitant ou le médecin de garde si nécessaire.
- Appeler le service 100 et faire hospitaliser l'enfant en cas d'urgence.
- Administrer les médicaments prescrits par le médecin consulté le cas échéant.
- Prendre toute décision concernant l'enfant (opération, traitement médical...) en cas d'urgence et dans l'impossibilité de contacter les parents.
- Emmener l'enfant (en voiture ou minibus si nécessaire) aux activités extérieures prévues (piscine, promenade,...).
- Laisser rentrer l'enfant seul à la maison.
- Prendre et diffuser des photos sur lesquelles figure l'enfant.

Date et signature du tuteur légal





# PLANÈTE J

## Fiest'Athus :

pour la fin des examens, Planète J en partenariat avec les éducateurs de rue propose aux étudiants de se rassembler **Place du Brüll**. Le site sera en effet le théâtre de manifestations. De nombreuses activités seront proposées (atelier prévention, musique, terrain de beach volley, parcours aventure, voiture tonneau...).

**Dates** : 21 Juin de 11h à 18h.

## Athus plage :

Trois semaines d'activités :

du mardi 5 juillet au samedi 23 juillet. De 14h à 21h

Tous les jours **Place du Brüll**, le grand terrain sera disponible pour du beach soccer sauf les mardis et jeudis à partir de 19h (activité beach volley). Le bac à sable et le terrain de pétanque seront disponibles tous les jours de 14h à 21h.

### Renseignements :

Planète J, 51 rue Jean Jaurès, Athus  
 Permanences à Aubange 3 rue du Village  
 tél. : 063 / 23 76 73 - planete\_j@hotmail.com

### Samedi 2 juillet : inauguration

**Programme** : verre de l'amitié avec la participation de DJ set de « Switch on the Sound », démonstration de beach volley et tournoi de pétanque.

### Semaine 1 :

**Initiation au street basket de 15h à 17h du mardi au vendredi**

**Mardi 5 à 19h** : tournoi de beach volley\*

**Mercredi 6** : animation découverte de notre rivière

**Jeudi 7 à 19h** : tournoi de beach volley\*

**Vendredi 8** : barbecue

**Samedi 9** : concours de sculptures de sable et après-midi dansante

### Semaine 2 :

**Mardi 12 à 19h** : tournoi de beach volley

**Mercredi 13** : D'ici et d'ailleurs : goûter collectif interculturel et intergénérationnel (chacun amène tartes, gaufres, cakes, ...) avec la participation des « Amis d'abord », plus animation découverte de notre rivière.

**Jeudi 14 à 19h** : tournoi de beach volley\*

**Vendredi 15** : barbecue

**Samedi 16** : tournoi de beach soccer

### Semaine 3 :

**Initiation au beach volley de 14h à 17h.**

**Mardi 19 à 19h** : tournoi de beach volley\*

**Mercredi 20** : Contes racontés pour les jeunes et moins jeunes sur le site d'Athus plage

**Jeudi 21** : après-midi électro à l'occasion de la fête nationale, initiation à l'arc à flèches

**Vendredi 22** : barbecue

**Samedi 23** : clôture + concert

\* 2 terrains

# STAGES CULTURELS

**Si tu es dynamique et que tu as envie de bouger cet été, viens nous rejoindre !**

de 8 à 12 ans

## POUR LE FILLES

**Du 1<sup>er</sup> au 5 août** de 9h à 16h

9h - 12h : **Technique de papier mâché**  
animatrice : Viviane Etienne

13h - 16h : **Initiation aux danses orientales**  
animatrice : Evelyne Mormont

**Tarif** : 50 € pour la semaine complète

## POUR LES GARÇONS

**Du 8 au 12 août** de 9h à 16h

9h - 12h : **Technique de papier mâché**  
animatrice : Viviane Etienne

13h - 16h : **Initiation au Break dance**  
animateur : Rémy Houdart

Repas encadré par le personnel du centre culturel. Prévoir son casse-croûte !  
15 enfants maximum

**Tarif** : 50 € pour la semaine complète

## POUR ADULTES ET ADOS

**Stages danses, percussions et chants africains**

**Du 8 au 12 août** de 19h30 à 21h30

La découverte des rythmes africains est accessible à partir de 16 ans.

Stage animé par José Bobo.

Groupe de 20 personnes maximum

**Tarif** : 20 € pour la semaine complète

Au Centre Culturel à Athus  
rue du Centre 17  
B-6791 ATHUS

**Infos et réservations** : 063 38 95 73 animation@ccathus.be – www.ccathus.be



# Stages d'été du Centre Sportif Local Aubange

**De 2 ½ à 5 ans - Du 11 au 15 juillet**  
(inscriptions jusqu'au 30 juin)

## SAFARI'GOLO + BABY VELO

Psychomotricité sur le thème des animaux. En alternant les séances de sports et les moments de détente, votre enfant va apprendre à coordonner ses mouvements, à se situer dans l'espace, à se découvrir dans un apprentissage ludique.

Pour ceux qui le désirent, les enfants de 4 et 5 ans seront initiés en matinée à la pratique du vélo (prévoir un vélo avec lequel l'enfant a les pieds au sol et un casque. Des genouillères et coudières sont conseillées)

**Horaire** : De 9h à 16h (possibilité de ½ journée : de 9h à 12h)

**Lieu** : Centre Sportif de Clémarais à Aubange

**Prix** : 50€ comprenant eau ou grenadine aux pauses et photo souvenir. 30€ pour les demi-journées.

**Remarque** : L'enfant doit être propre.

Prévoir les collations et le casse-croûte pour midi.

32 places disponibles.

**De 2 ½ à 5 ans - Du 8 au 12 août**  
(inscriptions jusqu'au 28 juillet)

## SAFARI'GOLO

Psychomotricité sur le thème des animaux. En alternant les séances de sports et les moments de détente, votre enfant va apprendre à coordonner ses mouvements, à se situer dans l'espace, à se découvrir dans un apprentissage ludique.

**Horaire** : De 9h à 16h (possibilité de ½ journée : de 9h à 12h)

**Lieu** : Centre Sportif de Clémarais à Aubange

**Prix** : 50€ comprenant eau ou grenadine aux pauses et photo souvenir. 30€ pour les demi-journées.

**Remarque** : L'enfant doit être propre. Prévoir les collations et le casse-croûte pour midi.

32 places disponibles.

**De 5 ans à 7 ans**

## A LA DECOUVERTE DES SPORTS

Une multitude d'activités sportives seront proposées à votre enfant afin de l'initier aux joies du sport, allant de la manipulation de ballon à la gymnastique en passant par le hockey et différents sports collectifs favorisant l'aspect social lié aux sports.

**Dates** :

**Du 25 au 29 juillet**

(inscriptions jusqu'au 14 juillet)

**Du 16 au 19 août** (pas stage 15 août)

(inscriptions jusqu'au 4 août)

**Horaire** : De 9h à 16h

**Lieu** : Centre Sportif de Clémarais à Aubange

**Prix** : 50€ comprenant eau ou grenadine aux pauses et photo souvenir. 40€ en août.

**Remarque** : Prévoir les collations et le casse-croûte pour midi.

32 places par stage.

**de 7 à 12 ans**

## JUDO

Vos enfants seront initiés aux bases de cet art martial qui allie souplesse, technique et maîtrise corporelle. Ils feront également du jogging et de Ju-Jitsu ainsi qu'une heure par jour de détente à la piscine d'Athus.

**Dates** :

**Du 11 au 15 juillet**

(inscriptions jusqu'au 30 juin)

**Du 22 au 26 août**

(inscriptions jusqu'au 4 août)

**Horaire** : De 10h à 17h

**Lieu** : Salle de Judo, au terrain de foot à Aubange

**Prix** : 50€ comprenant eau ou grenadine aux pauses et photo souvenir.

**Remarque** : De 16h à 17h, les stagiaires iront à la piscine d'Athus, il faut donc les récupérer à Athus (Joli-Bois).

Prévoir le casse-croûte pour midi.

16 places par stage.

**De 7 ans à 10 ans**

## LE SPORT, J'ADORE

Du perfectionnement de sports traditionnels à la découverte et l'initiation de sports originaux, votre enfant fera un tour du monde très ludique des disciplines sportives existantes. Au minimum 12 activités différentes seront proposées aux stagiaires. Attention, pour les stages d'Athus, un sport aquatique et une approche de l'escalade seront proposés tous les jours.

**Dates** :

**Du 4 au 8 juillet** au Centre Sportif de Clémarais à Aubange

(inscriptions jusqu'au 23 juin)

**Du 11 au 15 juillet** au Centre sportif du Joli-Bois à Athus (inscriptions jusqu'au 30 juin)

**Du 08 au 12 août** au Centre sportif du Joli-Bois à Athus (inscriptions jusqu'au 28 juillet)

**Du 22 au 26 août** au Centre Sportif de Clémarais à Aubange

(inscriptions jusqu'au 11 août)

**Horaire** : De 9h à 16h

**Prix** : 50€ comprenant eau ou grenadine aux pauses, photo souvenir et barbecue le dernier jour.

**Remarque** : Prévoir les collations et le casse-croûte pour midi.

Pour les stages à Athus, prévoir le maillot de bain TOUS LES JOURS.

Nous nous réservons le droit de supprimer l'activité si le groupe n'atteint pas 10 participants (vous serez prévenus 10 jours avant la date du stage en cas d'annulation).





### De 11 ans à 14 ans

## SPORT INTENSIF

Après un bref rappel des techniques et des règles, les jeunes mettront leur savoir en application dans divers matches reprenant les sports traditionnels mais également bon nombre de sports nouveaux.

Attention, pour les stages d'Athus, un sport aquatique et une approche de l'escalade seront proposés tous les jours.

**Dates :** Du 4 au 8 juillet au Centre Sportif

de Clémaraïs à Aubange (inscriptions jusqu'au 23 juin)

**Du 11 au 15 juillet** au Centre sportif du Joli-Bois à Athus (inscriptions jusqu'au 30 juin)

**Du 08 au 12 août** au Centre sportif du Joli-Bois à Athus (inscriptions jusqu'au 28 juillet)

**Du 22 au 26 août** au Centre Sportif de Clémaraïs à Aubange (inscriptions jusqu'au 11 août)

**Horaire :** De 9h à 16h

**Prix :** 50€ comprenant eau ou grenadine aux pauses, photo souvenir et barbecue le dernier jour.

**Remarque :** Prévoir les collations et le casse-croûte pour midi.

Pour les stages à Athus, prévoir le maillot de bain TOUS LES JOURS.

Nous nous réservons le droit de supprimer l'activité si le groupe n'atteint pas 10 participants (vous serez prévenus 10 jours avant la date du stage en cas d'annulation).

### de 12 à 16 ans

## LES 4 ELEMENTS

Semaine sportive très intense axée sur le thème des 4 éléments :

L'Eau : initiation à la plongée et descente en Kayak (si le niveau d'eau le permet).

L'Air : initiation à l'escalade et parcours accro-branche.

Le Feu : journée chez les Pompiers avec prise de connaissance du milieu et épreuves physiques.

La Terre : initiation à la spéléologie dans une grotte-école de la fédération de spéléologie avec un moniteur de cette fédération.

Autant dire que le 5<sup>ème</sup> élément sera la condition physique...

**Dates :** Du 1 au 5 août (inscriptions jusqu'au 20 juillet)

**Horaire :** De 9h à 16h

**Lieu :** Centre sportif du Joli-Bois à Athus

**Prix :** 65€ comprenant les accès aux activités, eau ou grenadine aux pauses et une photo souvenir.

**Remarque :** Prendre son maillot de bain (le reste de l'équipement sera annoncé au cours du stage).

Prévoir le casse-croûte pour midi et les collations.

12 places. Nous nous réservons le droit de supprimer l'activité si le groupe n'atteint pas 8 participants (vous serez prévenus 10 jours avant la date du stage en cas d'annulation).

### de 10 à 15 ans

## (KOH-LANT')HIKE / MULTISPORTS

Multisports lundi et mardi (externat) et hike du mercredi au vendredi (internat) au cours duquel les jeunes s'initieront à la marche et à la course d'orientation et se démèneront sur une multitude d'épreuves sportives.

Ce stage s'adresse aux jeunes qui ont une bonne condition physique, qui aiment l'aventure et peuvent se passer du confort d'un lit douillet.

**Dates :**

Du 25 au 29 juillet (inscriptions jusqu'au 14 juillet)

**Horaire :** De 9h à 16h pour le lundi et le mardi, suivi du mercredi 9h au vendredi 16h non-stop.

**Lieu :** Centre sportif du Joli-Bois à Athus

**Prix :** 50€ comprenant les repas, logement, intendance et photo souvenir.

**Remarque :** Logement dans les centres sportifs d'Athus et d'Aubange.

15 places.

### de 14 à 20 ans

## LES 3 JOURS ADOS

Stage pour ADOS ayant envie de se défouler...

Après un bon échauffement, les ados vont s'adonner à toute une série de matches dans divers sports entrecoupés d'activités inhabituelles Une sortie comprenant une initiation au PAINTBALL et une descente en KAYAK est également prévue

**Dates :** Les 18, 19 et 20 juillet (inscriptions jusqu'au 7 juillet)

**Horaire :** De 9h à 16h

**Lieu :** Centre sportif du Joli-Bois à Athus

**Prix :** 45€ comprenant les accès aux activités, eau ou grenadine aux pauses, barbecue le mercredi et une photo souvenir.

**Remarque :** Prendre son maillot de bain (le reste de l'équipement sera annoncé au cours du stage).

Prévoir le casse-croûte pour midi et les collations.

16 places. Nous nous réservons le droit de supprimer l'activité si le groupe n'atteint pas 8 participants (vous serez prévenus 10 jours avant la date du stage en cas d'annulation).

### de 10 à 18 ans

## PLONGÉE

Initiation complète à ce très beau sport, allant de la plongée au tuba à la pratique avec bouteille.

**Dates :**

Du 25 au 29 juillet (inscriptions jusqu'au 14 juillet)

Du 1 au 5 août (inscriptions jusqu'au 20 juillet)

**Horaire :** De 13h30 à 16h

**Lieu :** Piscine du Joli-Bois à Athus

**Prix :** 25€ comprenant une photo souvenir.

**Remarque :** 10 places par stage.

## RENSEIGNEMENTS

**Olivier Biver** - tél. : 0032 63 38 12 77 ou 0032 471 46 44 96

**Inscriptions :** Centre Sportif du Joli-Bois - Rue de la Piscine à Athus  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 13h à 17h30.

Paiement à l'inscription.  
Pas d'inscription par téléphone.

En cas de désistement, remboursement uniquement sur certificat médical.



# LA BOUGEOTTE 2011

## Associations, faites vous impérativement connaître !

Le succès de « La Bougeotte », guide des loisirs de la Commune d'Aubange édité il y a presque 3 ans nous incite à reconduire l'expérience. Il sera réalisé en collaboration avec Infor Jeunes Luxembourg et s'adressera à toutes les catégories d'âge.

La publication est prévue pour septembre 2011.

Ce répertoire au format de poche sera tiré à 8.000 exemplaires et distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la Commune, dans les écoles et les lieux publics. Il contiendra toutes les activités présentes sur la Commune dans les domaines du sport, des langues, des sciences, des jeux, des mouvements de jeunesse, ...

Très pratique, ce petit guide permettra aux familles d'opérer des choix judicieux parmi l'ensemble des possibilités de loisirs sur Aubange, afin d'occuper petits et grands tout au long de l'année.

La mise à jour de notre base de données, réclame que vous nous communiquiez les renseignements

concernant vos activités de loisirs qui débiteront en septembre 2011. Une fiche à compléter est jointe en annexe. Merci de nous répondre pour le 15 juin 2011.







# LA BOUGEOTTE 2011

Formulaire à renvoyer à Nathalie HEYARD, Administration Communale  
d'Aubange, 22 rue Haute, 6791 Athus,  
tél : 063/38.09.50, gsm : 0477/98.22.14, fax : 063/38.77.77.

Si vous souhaitez recevoir ce document au format électronique contactez-nous  
par mail : [heyardn@aubange.eu](mailto:heyardn@aubange.eu)

## Type d'activité :

- Activités sportives,  Activités musicales,  Activités culturelles,  Artisanat,  Stages,  
 Mouvement de jeunesse,  Animations, tourisme, langues,  Jeux, collections,  Nature, animaux, techniques,  
 Hébergement, location de salles,  Accueil extra-scolaire,  Autre à préciser : .....  
 .....  
 .....

**Intitulé de l'activité :** .....

**Horaire** (jour, heure et si nécessaire date de début et de fin): .....

**Age des participants concernés :** Age minimum : ..... Age maximum : .....

Remarque : .....

**Lieu où se déroulent les activités ou l'accueil :** .....

**Tarifs :** .....

**Informations complémentaires à indiquer** (conditions, matériel ,nécessaire,...) : .....

## Personnes de contact / Responsables :

Nom / Prénom : ..... Fonction : .....

Tél. : ..... GSM : ..... Fax : .....

Mail ..... Site internet : .....

Nom / Prénom : ..... Fonction : .....

Tél. : ..... GSM : ..... Fax : .....

Mail ..... Site internet : .....



## Conseil communaux des 23 décembre 2010, 7 février, 14 mars 2011

### SEANCE DU 23 DECEMBRE 2010

#### Le Conseil communal a :

- Approuvé le cahier des charges modifié relatif à la désignation d'un auteur de projet pour la construction d'un hall sportif à Halanzy
- Approuvé les statuts administratif et pécuniaire du personnel communal
- Approuvé la dotation 2011 à la Zone de Police Sud-Luxembourg
- Approuvé les budgets ordinaire et extraordinaire 2011 du CPAS d'AUBANGE.
- Approuvé les budgets ordinaire et extraordinaire 2011 de la Commune d'AUBANGE
- Approuvé le compte 2009 de la Fabrique d'Eglise de GUERLANGE
- Approuvé le budget 2011 de la Fabrique d'Eglise de GUERLANGE
- Approuvé la modification budgétaire 2010 de la Fabrique d'Eglise d'ATHUS
- Approuvé le budget 2011 de la Fabrique d'Eglise d'ATHUS
- Approuvé le budget 2011 de la Fabrique d'Eglise d'AUBANGE
- Approuvé le budget 2011 de la Fabrique d'Eglise de HALANZY
- Décidé de faire dresser un Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE) pour la ZACC rue des Buissons à HALANZY
- Décidé d'acquérir du mobilier pour le coin cuisine de l'école d'Aix-sur-Cloie via le marché du MET
- Décidé d'installer une stèle en pierre bleue et 25 plaques en granit dans le cimetière du Joli-Bois à ATHUS
- Décidé d'acquérir et de faire poser une porte coupe-feu à l'appartement du 1er étage de l'immeuble sis 103, rue de Rodange à ATHUS
- Décidé d'acquérir des ampoules pour la mise en conformité de l'éclairage du terrain de football d'Aubange
- Décidé d'acquérir des chaises et des chariots de transport pour la salle de spectacle du Centre Culturel d'ATHUS
- Décidé de l'acquérir un bien immobilier situé rue de Rodange (quartier de la frontière) à ATHUS

### SEANCE DU 7 février 2011

#### Le Conseil communal a :

- Approuvé le projet d'aménagement du Centre sportif de Clémarais à Aubange – lot 1 : gros œuvre
- lot 3 – chauffage et ventilation - lot 4 – électricité
- Acquis un chariot de service pour la nouvelle salle de Clémarais à Aubange
- Décidé de faire réaliser des travaux de rénovation du bâtiment communal sis rue de la Résistance n°16 à 6792 HALANZY en logement de transit et approuvé le cahier spécial des charges pour la désignation d'un auteur de projet.
- Décidé de faire réaliser des travaux de terrassement sur l'ancien site du crassier de Halanzy et approuvé le cahier spécial des charges pour ces travaux.
- Décidé de faire réaliser des travaux d'égouttage exclusif à Halanzy dans le cadre du plan triennal des travaux 2010-2012
- Décidé de faire réaliser des travaux d'agrandissement du funérarium de Halanzy
- Approuvé un devis Interlux pour le remplacement d'un candélabre accidenté rue du Commerce à Athus
- Approuvé un devis Interlux pour le remplacement d'un candélabre accidenté rue des Deux Luxembourg à ATHUS
- Approuvé le cahier spécial des charges pour la fourniture et la pose d'un portail et d'une clôture au Centre Culturel d'Athus
- Décidé de remplacer la porte d'entrée du bâtiment 1, rue Neuve à Athus
- Acquis des pièces de rechange pour un échafaudage à la piscine d'Athus
- Approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition de deux auto-laveuses pour les Centres sportifs
- Approuvé le cahier spécial des charges modifié pour l'aménagement intérieur de la nouvelle bibliothèque d'Athus
- Approuvé le projet d'aménagement des cuisines dans les appartements de l'immeuble Hachel
- Décidé de placer six casiers pour le personnel de la cuisine de l'école communale d'Aubange
- Acquis du mobilier supplémentaire pour les élèves de primaire de l'école de Rachecourt
- Acquis du mobilier supplémentaire pour le restaurant scolaire de l'école communale de Rachecourt
- Approuvé un devis forestier non subventionné dans le cantonnement d'Arlon

- Octroyé un droit d'emphytéose au CPAS pour le bâtiment sis rue des Jardins n°42 à Athus
- Décidé de reconduire la convention Accueil-Assistance Promemploi pour la garde d'enfants malades
- Approuvé le budget 2011 de la FE de BATTINCOURT
- Ratifié la décision du Collège de prendre à charge du budget communal une période/semaine supplémentaire de traitement d'enseignante primaire pour la période du 1/10/2011 au 30/06/2011
- Fixé les conditions de recrutement d'un agent à temps plein (Coordinateur(trice) responsable chargé(e) de la gestion, de l'organisation et du contrôle du personnel d'entretien de tous les bâtiments communaux) à titre contractuel – niveau D1 – avec constitution d'une réserve de recrutement
- Décidé de déterminer les dix projets prioritaires dans le cadre de l'Opération de Rénovation Urbaine
- Désigné un nouveau membre de la Commission consultative des aînés
- Pris acte de la démission d'un membre associé de l'asbl Agence Locale pour l'Emploi et désigné un remplaçant
- Pris acte de la démission d'un membre de l'ADL Aubange et désigné un remplaçant
- Approuvé un devis Interlux pour le raccordement au gaz du bâtiment rue des Métallurgistes n°9 à ATHUS
- Approuvé le projet de modernisation de l'éclairage public du site Bellevue à ATHUS
- Souscrit des parts nouvelles auprès de l'intercommunale INTERLUX

### SEANCE DU 14 MARS 2011

#### Le Conseil communal a :

- Approuvé le projet de transformation de la salle Odyssee à BATTINCOURT
- Approuvé divers règlements-redevances (Enlèvement et entreposage de biens trouvés ou mis sur la voie publique, en exécution de jugements d'expulsion; droits d'emplacements sur les marchés publics; location des chalets en bois)
- Modifié le règlement de mise à disposition du matériel communal
- Adhéré au marché de collecte lancé par l'AIVE
- Approuvé les points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de l'Intercommunale IDELUX-PROJETS publics
- Approuvé les points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de l'Intercommunale IDELUX-FINANCES

## POUR DES RAISONS SANITAIRES ET DE SÉCURITÉ DÉCLAREZ VOTRE CHIEN

La taxe est fixée à  
25 euros par chien.

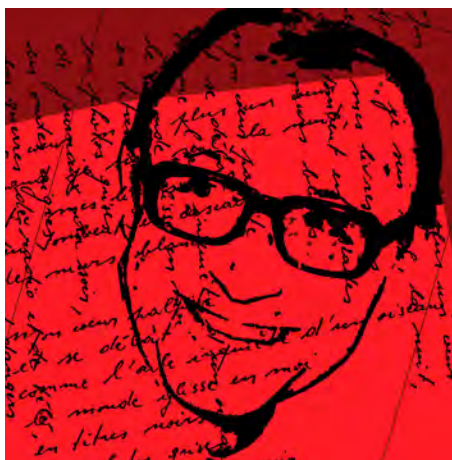
Contact : Monique LANNOY,  
38 rue Haute, 6791 Athus  
Tél. : + 32 (0) 63 380943

- Approuvé les points mis à l'ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire de l'Intercommunale IDELUX
- Approuvé le rapport d'activités et les deux rapports financiers du Plan de Cohésion Sociale pour l'année 2010
- Modifié le règlement complémentaire de circulation routière du 8 novembre 2010 pour l'instauration d'un sens unique rue Mathen à Aubange
- Décidé de faire procéder à la construction d'un nouveau bâtiment à l'école de Rachecourt en vue de créer un réfectoire
- Approuvé le projet d'aménagement du carrefour de la Grand-rue et de la rue de Rodange à Athus dans le cadre de la revitalisation urbaine
- Approuvé le dossier de candidature dans le cadre de l'appel à projets "mise en conformité et embellissement des cimetières wallons"
- Approuvé un devis Interlux pour le remplacement d'un candélabre et luminaire, rue des Chasseurs Ardennais à Athus
- Fixé un montant des loyers des trois appartements de la bibliothèque Hubert Juin, Grand-rue à Athus
- Décidé de céder au CPAS les 3416 parts sociales de la clinique Bellevue, propriété de la Commune d'Aubange, pour cause d'utilité publique.
- Approuvé le cahier spécial des charges pour l'acquisition d'un rouleau vibrant dans le cadre d'un subside particulier
- Décidé de renoncer au bail emphytéotique entre la Commune d'Aubange et les propriétaires de l'habitation sise rue de la Volette n°6 à Halanzy
- Décidé d'acquérir un bureau pour l'école de Bikini
- Décidé de modifier les modalités de vente de la camionnette Ford Transit du Service des Travaux
- Décidé de vendre des véhicules abandonnés
- Décidé d'acquérir un minibus Peugeot via le marché du MET

**Il est interdit de tondre sa pelouse en semaine entre 21 heures et 8 heures. Les dimanches et jours fériés, cette interdiction s'applique de 0 à 14 heures et de 18 à 24 heures.**



## REGLEMENT DU PRIX LITTERAIRE JEAN LEBON 2011



1. L'Administration Communale d'AUBANGE organise un prix littéraire annuel à la mémoire de Jean LEBON, ancien échevin et écrivain renommé.
2. En 2011, ce 22<sup>ème</sup> prix sera attribué à l'auteur d'une **nouvelle historique avec pour époque le 19<sup>ème</sup> et/ou le 20<sup>ème</sup> siècle.**
3. La nouvelle sera écrite en langue française. Elle comportera un maximum de 20 pages A4, recto uniquement, présentées sous format Word avec double interligne, police de caractère arial 12. Les manuscrits seront paginés et assemblés.
4. Le prix est ouvert aux personnes majeures. L'auteur devra obligatoirement être domicilié ou né sur les territoires de la **Province de Luxembourg, du Grand-Duché de Luxembourg, des Ardennes et de la Lorraine Françaises.**
5. Les lauréats ne pourront concourir pendant les 5 années qui suivent l'attribution du prix.
6. Chaque participant ne pourra présenter qu'un seul manuscrit et devra en envoyer dix exemplaires anonymes.
7. Il joindra à ceux-ci une enveloppe cachetée, renfermant ses coordonnées (adresse complète, n° de téléphone et/ou de portable, adresse e-mail) ainsi qu'une copie de sa carte d'identité, et sur laquelle figurera un mot de 7 lettres et un nombre de 2 chiffres, à reproduire également au verso des exemplaires qui participent au prix.
8. La Commune d'AUBANGE s'engage à couvrir les frais d'édition de l'œuvre lauréate pour un montant de 1500 Euros sur présentation d'une facture d'éditeur ou d'imprimeur. Le jury décidera éventuellement d'attribuer un prix spécial d'un montant de 750 Euros.
9. Un jury est constitué sur l'initiative du Collège des Bourgmestre et Echevins.
10. Les membres du jury ne peuvent participer au concours.
11. La proclamation des résultats se fera le vendredi 25 novembre 2011 au Centre Culturel d'Athus. Les candidats seront personnellement invités à la remise du prix.
12. Les manuscrits doivent être adressés à : Bibliothèque Hubert JUIN – Prix Jean Lebon - rue Haute, 22 - 6791 ATHUS.
13. La date limite pour l'envoi des manuscrits est fixée au VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2011, le cachet de la poste faisant foi. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables d'erreur de date.
14. Les frais d'expédition sont à charge du participant.
15. Les manuscrits ne seront pas rendus.
16. La participation est libre et gratuite.
17. Le fait de participer au concours implique l'acceptation du présent règlement.
18. Les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés souverainement par le jury.



# ETAT CIVIL

## Naissances

**BIANCHINI Anastasiya** 24/11/2010  
**GOMES SILVA Marta** 7/12/2010  
**ALMEIDA BARROS Kevin** 8/12/2010  
**GRANDEMANGE Kenza** 10/12/2010  
**TEIXEIRA AFONSO Iris** 14/12/2010  
**LETTÉ Charlie** 15/12/2010  
**BOURNONVILLE Lucas** 17/12/2010  
**SCHMIT Ilona** 19/12/2010  
**SANTOS DA SILVA Davide** 21/12/2010  
**GONCALVES ARADA David** 22/12/2010  
**MOREIRA CAMPOS Mariana** 27/12/2010  
**KÜPPER Ambre** 1/01/2011  
**FLEURY Chloé** 3/01/2011  
**LAMOTTE Ylane** 3/01/2011  
**HENRIQUES DIAS Kevin** 4/01/2011  
**FAUTRÉ Zoé** 10/01/2011  
**EVARD Alice** 10/01/2011  
**FURTADO SILVA Jeyden** 11/01/2011  
**NETO D'OLIVEIRA Mayara** 14/01/2011  
**GULLUNI Sabrina** 15/01/2011  
**EL MAHDI Ibtissam** 16/01/2011  
**JOVANOVIC Eléonore** 17/01/2011  
**DRICOT Kassandre** 20/01/2011  
**CORREIA SOUSA Beatriz** 21/01/2011  
**DE CORSWAREM-LOOZ Amy** 22/01/2011  
**HARNOIS Louan** 23/01/2011  
**ANDRÉ Jade** 26/01/2011  
**MILANG Solan** 27/01/2011  
**DOS SANTOS BRAY Eddy** 29/01/2011  
**GERARD Melissa** 3/02/2011  
**DUVIGNEAUD Ophélie** 6/02/2011  
**PEREIRA DA SILVA Eva** 7/02/2011  
**DESPELER PEIFFER Mara** 11/02/2011  
**ÖKSÜZ Savanna** 11/02/2011  
**ÖKSÜZ Bella** 11/02/2011  
**RANGEL ROCHA Jordan** 14/02/2011  
**MARMOY Soan** 14/02/2011  
**MENDES FERREIRA Mickael** 18/02/2011  
**DELOGNE Igor** 18/02/2011  
**CHERAIN Sohan** 20/02/2011  
**LAMBOTTE Kyan** 21/02/2011  
**KESTELOOT Amandine** 24/02/2011  
**WEIN Mélissa** 27/02/2011  
**FRANÇOIS Léo** 1/03/2011  
**KACZMAREK Anaëlle** 6/03/2011  
**LEGIL Ashley** 8/03/2011  
**EPPE Louanne** 12/03/2011  
**KESSI Rayan** 14/03/2011  
**VIEIRA DE SOUZA Leandro** 14/03/2011  
**DEVRIENDT Phoenix** 17/03/2011  
**PELICANO SALGUEIRO Stephanie** 22/03/2011

**JACQUES Maïlly** 22/03/2011  
**SCHEER Sévan** 23/03/2011  
**FOSECA MARQUES Mara** 29/03/2011  
**ENGEL Hugo** 29/03/2011  
**NUNES MAURICIO Jonathan** 29/03/2011  
**BOUBERRI Aya** 31/03/2011  
**GIACCHETTO Aaron** 31/03/2011  
**FERREIRA PARIS Keicy** 1/04/2011  
**IGLESIAS y MANJON Athena** 4/04/2011  
**EL IDRISSE Yasmine** 5/04/2011  
**RAMOS DA SILVA PENA Martim** 6/04/2011  
**HAYEN Noah** 7/04/2011  
**LAMBERT June** 12/04/2011  
**DA SILVA MESTRE Beatriz** 20/04/2011  
**ROGAUME Paul** 23/04/2011  
**LORDONG Sabrina** 23/04/2011  
**REITER Madeline** 24/04/2011  
**HUART Madani** 27/04/2011  
**LAMBERTY Timéo** 28/04/2011  
**GOMES DE SOUSA Rafael** 6/05/2011  
**HELLOY Aylonne** 8/05/2011  
**MARQUES Kaitlyn** 9/05/2011  
**BECHOUX Maxime** 11/05/2011  
**ALVES Nolan** 15/05/2011

## Mariages

21/12/2010 : **ROSMAN Philippe** et **FRANÇOIS Fabienne**  
 21/12/2010 : **MAYÉRUS Eric** et **FRANÇOIS Céline**  
 30/12/2010 : **DURAKOVIC Alis** et **KURPEJOVIC Elma**  
 15/01/2011 : **DELISE Francis** et **COLLIN Danielle**  
 22/01/2011 : **STREVELER Didier** et **CORDY Muriel**  
 22/01/2011 : **KHARRAZ Mustapha** et **BITAR Nadia**  
 05/02/2011 : **DOS SANTOS MARTINS Nelson** et **MOREIRA DE PINHO Andreia**  
 11/02/2011 : **FRANÇOIS Henri** et **CLEMENTI Carole**  
 19/02/2011 : **GUEULETTE Adrien** et **ADAM Alice**  
 26/02/2011 : **NICOLAS Michaël** et **GLAISNER Béatrice**  
 05/03/2011 : **KROEMMER Maxime** et **JIANG Yu, Pétange (GDL)**  
 12/03/2011 : **MATHIEU Sébastien** et **CICCIA Giovanna**  
 19/03/2011 : **BENSOUA Ismaël** et **NICOLAS Christine**  
 26/03/2011 : **DE SIMONE Jean** et **GENIN Kathleen**  
 02/04/2011 : **ROGAUME Bruno** et **AUBERT Annabelle**  
 09/04/2011 : **GRANDVALLET Didier** et **GOELFF Sabine**  
 09/04/2011 : **LEFÈVRE Guillaume** et **MAQUET Aline**  
 16/04/2011 : **LEBON Regis** et **HOICHEPIED Marie-Hélène**  
 30/04/2011 : **LATRAN Vincent** et **MICHEL Sandra**  
 07/05/2011 : **REITER Raphaël** et **GONRY Pauline**  
 07/05/2011 : **MARTIN Grégory** et **PONCIN Tiffany**

## Décès

30/11/2010 : **WATRIN Raymond**, 88 ans  
 16/12/2011 : **LONGOBARDI Dominico**, 34 ans  
 17/12/2011 : **MICHOTTE Monique**, 73 ans  
 22/12/2011 : **MOROSINI Antoine**, 82 ans, époux **ZOLLER Joceline**  
 27/12/2011 : **FLUZIN Jeanne**, 85 ans, veuve **DENIS Camille**  
 04/01/2011 : **BORGES FERRAZ José**, 42 ans, époux **NEVES RODRIGUES FERRAZ Maria**  
 05/01/2011 : **PISCAGLIA Geneviève**, 65 ans  
 06/01/2011 : **CONDROTTE Lydie**, 87 ans, épouse de **SERVAIS Raymond**  
 07/01/2011 : **COLLARD Denise**, 80 ans, veuve **LAMBÉ Roland**  
 10/01/2011 : **CLAUDE Joseph**, 90 ans, veuf **RICHARD Marcelle**  
 12/01/2011 : **ATTERTE Arthur**, 85 ans, époux de **TURBANG Thérèse**  
 12/01/2011 : **LEBLANC Maria**, 91 ans, veuve **BAETEN Marcel**  
 14/01/2011 : **DÉOM Jean-Philippe**, 21 ans,  
 19/01/2011 : **MÉLARD Louis**, 80 ans, époux **LUCAS Giselle**  
 19/01/2011 : **MAWET Jeannine**, 80 ans  
 20/01/2011 : **FRIES Josette**, 65 ans, épouse **GOOSSE Jean-Marie**  
 21/01/2011 : **CLINQUART Ivonne**, 82 ans, veuve **MARCHAL Victor**  
 21/01/2011 : **HENGEN Auguste**, 64 ans, époux **AMBROISE Annie**  
 23/01/2011 : **BERNARDY Marie-Sophie**, 82 ans, veuve **HUBERTY Albert**  
 24/01/2011 : **JULIEN Marie**, 61 ans  
 25/01/2011 : **CLAUDE René**, 56 ans  
 25/01/2011 : **HUMPLER Huberte**, 83 ans, veuve **TRUM Nicolas**  
 30/01/2011 : **NIZET Robert**, 77 ans, époux **CECCHETTI Geneviève**  
 31/01/2011 : **HEITOR DA CONCEIÇÃO Maria**, 81 ans, veuve **FELISBERTO Florencio**  
 31/01/2011 : **GÉROUVILLE Camille**, 79 ans, veuf **PIERRE Claudette**  
 04/02/2011 : **DIDRICHE Irma**, 102 ans, veuve **PORZENHEIM Auguste**  
 07/02/2011 : **LAGNEAUX Germain**, 95 ans, époux **VANTHUYNE Georgette**  
 09/02/2011 : **BENTZ Marie**, 78 ans, veuve **DIDERICH Ferdinand**  
 10/02/2011 : **GENIN Alberte**, 74 ans, épouse **GILLES Yvan**  
 10/02/2011 : **DIELS Marie-Thérèse**, 69 ans, veuve **PESCHÉ Jean Marie**  
 11/02/2011 : **BUSSERS Albert**, 71 ans,

époux de DESHAYES Fernande

12/02/2011 : MAQUET Roger, 78 ans,  
veuf FEYEN Marie-Catherine

13/02/2011 : MAUER Joseph, 91 ans,  
époux JAMAIN Elise

13/02/2011 : CLAISSE Christian, 73 ans,  
veuf BUCHIN Albertine

14/02/2011 : VANDERSANDEN Brigitte,  
53 ans

14/02/2011 : HEINEN Jean-Marie, 65 ans,  
époux BECKER Françoise

17/02/2011 : GOETCHALK Daniel, 62 ans

20/02/2011 : LAMBERT André, 62 ans

22/02/2011 : KLEREN André, 71 ans,  
époux de Marie-Rose KLEIN

22/02/2011 : LIDIO DA LUZ Aguinaldo,  
37 ans, domicilié, à Athus

27/02/2011 : WEBER Yvette,  
épouse de DE CONINCK François, 82 ans

01/03/2011 : GUILLAUME Raymond,  
époux de DUMONT Rose, 71 ans

04/03/2011 : BERTRAND Scolastique,  
veuve de MARIONI Aimé, 89 ans

09/03/2011 : GRAFFIETI Olympia,  
veuve de BRAGA Clemente, 94 ans

11/03/2011 : ANTOINE Jean Claude, 55 ans

15/03/2011 : HEINEN Michel,  
époux de Collin Annette, 48 ans

17/03/2011 : TACQUES Daniel, 60 ans

19/03/2011 : NICOLAS Roger,  
époux de DETAILLE Marie, 87 ans

20/03/2011 : JUNGERS Renée,  
veuve de BAILLIEUX Raymond, 86 ans

21/03/2011 : HISSETTE Christian,  
époux de EPPE Marie, 59 ans

23/03/2011 : JANES Jean,  
époux de Calmes Elise, 88 ans

24/03/2011 : HANZIR Maurice,  
époux de HUET Chantal, 70 ans

25/03/2011 : WILMOT Walter,  
époux de FECK Liliane, 77 ans

01/04/2011 : CLEMENTI Giancarlo,  
époux de BLASIUS Aloysia, 72 ans

09/04/2011 : GOBERT Jocelyne, 52 ans

20/04/2011 : LAURENT Geneviève,  
épouse de Pirotte Freddy, 69 ans

24/04/2011 : FORGEUR Gustave,  
veuf de PORZENHEIM Paulette, 73 ans

25/04/2011 : VAN HAMME Jeanne,  
veuve de DETHIER Albert, 87 ans

25/04/2011 : SCHREIBER Albert,  
veuf de WEIMERSKIRCH Léonie, 95 ans

26/04/2011 : BALGUITI Malika, épouse de  
AMOKRANE Abderahim, 54 ans

27/04/2011 : LAMBERT Marie,  
épouse de CRELOT Claude, 54 ans

02/05/2011 : SERVAIS Jocelyne, 50 ans,  
domiciliée à Athus

29/04/2011 : LEBOUTTE Rose,  
épouse de RODESCH Etienne, 80 ans

01/05/2011 : LAURENT Georgette,  
veuve de WEBER Lucien, 82 ans

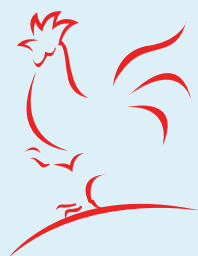
06/05/2011 : PETTINGER Joseph,  
veuf de KLEIN Maria, 90 ans

08/05/2011 : BIVER Raymond,  
époux de DINJART Eliane, 80 ans

12/05/2011 : SCHARFF Louise,  
épouse de KERGENMEYER Jules, 88 ans

12/05/2011 : DONDELINGER Viviane,  
61 ans

12/05/2011 : FLOENER Albert,  
époux de LIPPERT Catherine, 91 ans



## Le Médiateur de la Région wallonne

écouter pour concilier

L'institution du Médiateur de la Région wallonne a, depuis ses débuts, toujours tenté de rencontrer au plus près les besoins de proximité et d'accessibilité de la population, en organisant une dizaine de permanences décentra-

lisées à Bruxelles et à travers la Wallonie : Arlon, Charleroi, Eupen, La Louvière, Liège, Marche-en-Famenne, Mons Namur, Neufchâteau, Nivelles, Philippeville-Dinant, Tournai et Veruiers.

En 2003, les médiateurs parlementaires ont initié des permanences communes dans certaines de ces villes. Ensemble, les Médiateurs fédéral, de la Communauté française et de la Région wallonne permettent au citoyen de faire valoir ses droits par le biais de la médiation, sans que celui-ci ait à se soucier du caractère fédéral, communautaire ou régional des difficultés ou du litige qu'il rencontre.

Plus que jamais soucieux de cette proximité et enclin à rendre encore

plus efficace son fonctionnement, le Médiateur de la Région wallonne a revu la gestion de ses points de contact.

Concrètement, à partir du 1<sup>er</sup> mai 2011, les jours d'accessibilité des points de contact, au sein des Espaces Wallonie du Service Public de Wallonie restent identiques mais les visites ne se feront que sur prise de rendez-vous préalable auprès de l'institution du Médiateur de la Région wallonne via le numéro gratuit 0800/19.199.

Toutes les informations pratiques relatives aux points de contact du Médiateur sont disponibles sur le site Web [www.mediateur.wallonie.be](http://www.mediateur.wallonie.be).

### Coordonnées

Espace Wallonie d'Arlon  
Place Didier, 42  
6700 Arlon

**ARMES À FEUX** : Pour tout achat d'une arme à feu à l'étranger, il y a lieu pour l'acheteur de s'adresser au service arme de votre police locale :

Inspecteur Jean-Luc LARUE, 10 rue du Castel, 6780 Messancy, tél. : 063/380911 ainsi qu'au banc d'épreuve de Liège dans les 15 jours suivant l'achat. Le banc de Liège procède à l'enregistrement de l'arme dans le Registre Central des armes.

Le N° de téléphone du banc d'épreuve est le 04/2271455  
(uniquement sur rendez-vous).



# Tous en baskets pour battre la maladie



**Le 2<sup>ème</sup> Jogging/Marche « inter-entreprises » transfrontalier (BE-FR-LU) a été organisé au profit de la recherche médicale contre les leucodystrophies et le soutien aux malades et à leurs familles ce vendredi 6 mai 2011 en Commune d'Aubange.**

Cette maladie génétique détruit la gaine des nerfs du système nerveux central. Lorsque cette gaine est abîmée, le courant ne passe plus et les messages nerveux sont interrompus. Elle paralyse peu à peu toutes les fonctions vitales. Il n'y a pour l'instant ni traitement définitif, ni remède efficace pour les combattre. Le seul espoir réside dans la recherche médicale.

Parmi tous les événements réalisés pour faire connaître cette terrible maladie et collecter des fonds pour faire avancer la recherche, le Jogging/Marche organisé sur les parcs économiques wallons remporte un succès grandissant.

Le principe est simple : chaque entreprise pouvait parrainer une ou plusieurs équipes de 3 joggeurs pour une course « nature » de 5 km dans le parc économique. Les moins sportifs pouvaient également se joindre à l'événement en participant à la marche de 3 km.

La course de 5 km a été animée par Philippe Herman de la RTBF Vivacité Luxembourg. Le rendez-vous était fixé pour le départ

sur le terrain de football de l'Hôtel de ville d'Athus au 22 rue Haute à Athus.

Près de 140 participants ont pu faire partie de la plus belle équipe du monde, celle qui se bat contre la maladie.

Une partie des bénéfices a été reversée à E.L.A.

Nous vous attendons tous en grande forme l'année prochaine pour ce projet porteur d'espoir !

## ADL ET COMMUNE D'AUBANGE

Que vient faire la mise sur pied d'un jogging inter-entreprises avec la gestion d'une administration communale ? La réponse est multiple.

Tout d'abord, la Commune d'Aubange a toujours eu pour politique d'être attentive, mieux de collaborer, dans la mesure de ses compétences et de ses moyens avec le monde économique régional. C'est évidemment essentiel dans une commune où la création d'emplois reste LA PRIORITE. En second lieu, cette manifestation permet la rencontre conviviale d'un certain nombre d'acteurs importants du Sud-Luxembourg, pas seulement dans le domaine économique. De la rencontre naît le lien, du lien les projets. Ceci nous intéresse.

Enfin, « last but not least », cette manifestation transfrontalière originale au profit d'une association de lutte contre une maladie pernicieuse positionne notre commune au coeur des activités du PED et donne à AUBANGE une visibilité positive. Ce n'est pas à négliger.

## A PROPOS D'ELA

ELA, la lutte contre les Leucodystrophies Fondée en 1992 en France et reconnue d'utilité publique en 1996 ([www.ela-asso.com](http://www.ela-asso.com)), l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (dont le parrain d'honneur est Zinédine Zidane) regroupe des familles qui se mobilisent pour vaincre ces maladies génétiques orphelines qui détruisent la gaine des nerfs (la myéline) du système nerveux central. Chaque semaine en Europe, 20 à 40 enfants naissent atteints de leucodystrophie. L'association ELA est également représentée en Belgique, en Suisse, au Luxembourg, en Espagne et en Italie grâce à des structures nationales. En Belgique, elle est constituée depuis 1998 et est passée sous statut d'ASBL depuis 2003. [www.ela.be](http://www.ela.be)

Ses objectifs sont clairement définis :

- aider et soutenir les familles concernées par une leucodystrophie,
- financer la recherche médicale et informer les professionnels de la santé,
- sensibiliser l'opinion publique à ces maladies génétiques orphelines,
- développer son action au niveau international.

En 2005, ELA a créé une fondation de recherche regroupant les meilleurs spécialistes du monde entier.

La Fondation ELA concentre son activité sur la recherche médicale pour l'ensemble des maladies de la myéline, parmi lesquelles les leucodystrophies, la sclérose en plaques et les maladies neurologiques des enfants prématurés.

En 2009, la fondation ELA a investi 3.046.415 d'euros pour la recherche médicale. Ces financements sont dédiés à la recherche appliquée et aux approches thérapeutiques.

Depuis sa création, l'association a financé 387 programmes de recherche médicale pour plus de 30.3 millions d'euros, ce qui fait d'elle le 1<sup>er</sup> financeur privé de la recherche sur les leucodystrophies.





